

# Le martin pêcheur



- Taille : environ 16 cm
- Envergure : de 24 à 26 cm
- Poids : de 40 g à 45 g

## Description :

Le martin pêcheur est un oiseau qui a une grosse tête et un bec assez long et pointu. Sa queue et ses pattes sont courtes. Sa tête et ses ailes sont bleu verdâtre, son dos et sa queue bleu turquoise, son ventre et ses joues orange. Il a des taches blanches sur la gorge et les côtés du cou. Le mâle a le bec tout noir alors que celui de la femelle est rouge sur le dessous.

## Comportement :

Il mange surtout des petits poissons, des insectes aquatiques et des têtards qu'il attrape en se laissant tomber dans l'eau, après un plongeon vertical. En hiver, lorsque l'eau est gelée, le martin pêcheur a beaucoup de difficultés à se nourrir.

## Habitat :

Il vit au bord des cours d'eau calmes et des étangs.

## Reproduction :

Il niche dans les berges de terre ou de sable d'un cours d'eau, dans les talus des chemins, où il creuse un tunnel d'une profondeur de 1m. Vers la fin avril ou début mai, il pond au fond de son tunnel environ 7 œufs à même le sol. Les jeunes quittent le nid vers la mi-juin.

# Répartition géographique

En France, il est présent sur l'ensemble du pays à l'exception des Alpes et des Pyrénées.

Sur les sites Natura 2000, il fréquente la Zinsel du Sud, le Niederbaechel et le Rehbach, ainsi que les étangs qui s'y trouvent. Il est également présent sur l'ensemble du réseau de la Haute Moder et de la Sauer.



## Ce dont il a besoin :

Il lui faut des petits poissons, des insectes aquatiques et des têtards; un cours d'eau le plus naturel possible avec des arbres branchus en bordure et une bonne qualité de l'eau.



## Les menaces qui pèsent sur lui :

- Sur l'habitat :

Le martin pêcheur ne peut pas creuser son nid dans des berges artificielles.

- Sur l'alimentation :

Les pollutions de l'eau (agricole et domestique) tuent les différentes espèces dont le martin pêcheur se nourrit. En hiver, lorsque la surface de l'eau est gelée très longtemps, le martin pêcheur ne peut plus pêcher.

- Sur l'espèce :

Comme le martin pêcheur "vole" du poisson dans les élevages, certains pisciculteurs les empoisonnent ou les piègent.

## Comment le protéger :

Pour que le martin pêcheur ne soit plus menacé il faut que l'Homme :

- protège les endroits où il se reproduit.
- ne modifie pas le lit des cours d'eau.
- ne coupe pas les basses branches sur les berges qui lui servent de perchoir.

BOURIGAULT Lisa

& HOELLINGER Sophie

